

**Les quotas électoraux : un dilemme pour la représentation des femmes au
niveau des circonscriptions locales ?
Enquête terrain**

**The electoral quotas: a dilemma for women's representation at the local
constituency level?
Field investigation**

BELHOUSINE Meryem

Docteure en sciences politiques et Droit Public
Faculté des Sciences Juridiques Economiques Sociales - Mohammedia
Université Hassan II de Casablanca
Laboratoire de droit public et droits de l'Homme
Maroc

Date de soumission : 14/05/2024

Date d'acceptation : 03/06/2024

Pour citer cet article :

BELHOUSINE. M (2024) « Les quotas électoraux : un dilemme pour la représentation des femmes au niveau des circonscriptions locales ? Enquête terrain », Revue Internationale du chercheur «Volume 5 : Numéro 2» pp : 983 - 999

Résumé

L'efficacité des quotas fait toujours l'objet de débats. Certaines critiques estiment que les quotas constituent une forme de discrimination positive qui va à l'encontre du principe de mérite, tandis que d'autres soutiennent qu'ils sont nécessaires pour corriger les déséquilibres de genre dans les sphères politiques. Nous avons analysé les données disponibles pour évaluer si les quotas ont effectivement amélioré la représentation des femmes dans le parlement Marocain. Nous allons également aborder les défis et les limites des mesures de discrimination positive en politique, tels que le risque de reproduction des stéréotypes de genre ou encore les difficultés à assurer une représentation équitable.

Pour évaluer l'efficacité des mesures de discrimination positive, nous avons pris comme indicateur principal la présence des femmes parlementaires au niveau des circonscriptions locales.

Nos résultats indiquent que les femmes qui cherchent à s'engager au niveau des circonscriptions locales rencontrent divers obstacles, allant du manque de soutien de la part de leurs partis politiques au manque de financement et de confiance, ainsi qu'à l'utilisation de tactiques non éthiques visant à les dissuader ou à les contraindre à se retirer. Bien que le nombre de femmes au Parlement soit en augmentation, il est important de noter que cela correspond souvent au nombre de sièges alloués par les quotas.

Mots clés :

Partis politiques ; leadership féminin ; Démocratie ; participation des femmes ; Mesures de discrimination positive.

Abstract

The effectiveness of quotas remains a subject of debate. Some critics argue that quotas constitute a form of positive discrimination that goes against the principle of merit, while others believe they are necessary to correct gender imbalances in political spheres. We analyzed the available data to assess whether quotas have indeed improved the representation of women in the Moroccan parliament. We will also address the challenges and limitations of positive discrimination measures in politics, such as the risk of perpetuating gender stereotypes and the difficulties in ensuring fair representation.

To evaluate the effectiveness of positive discrimination measures, we used the presence of female parliamentarians at the local constituency level as our main indicator.

Our results indicate that women seeking to engage at the local constituency level face various obstacles, ranging from a lack of support from their political parties to a lack of funding and confidence, as well as the use of unethical tactics aimed at discouraging or forcing them to withdraw. Although the number of women in Parliament is increasing, it is important to note that this often corresponds to the number of seats allocated by quotas.

Keywords :

Political parties ; female leadership; Democracy ; participation of women ; Positive Discrimination Measures

Introduction

Le plus grand challenge en matière de droits fondamentaux, est les droits des femmes, elles représentent la moitié de la population mondiale et donc la moitié de son potentiel.

L'égalité des sexes est un chemin de longue haleine, la première convention des droits des femmes date de 1848 (Peter R and Hilary B 2008) , en 1893 le nombre de signatures figurant sur une pétition « gigantesque » de 270 mètres de long en faveur du droit de vote des femmes, présentée au Parlement néo-zélandais. Aux années 90 plus d'un million de personnes réunies en Autriche, au Danemark, en Allemagne et en Suisse en soutien aux droits de vote et du travail pour les femmes. En 1945 Un moment clé qui favorise les droits des femmes, c'était l'avènement des Nations Unies, suite aux dévastations de la Deuxième Guerre mondiale, les Nations Unies sont établies en 1945 pour promouvoir la coopération internationale. Sa charte entérine l'égalité des sexes : « Nous, peuples des Nations Unies (...) proclamer notre foi (...) dans l'égalité des droits des hommes et des femmes » Les Nations Unies ont organisé quatre conférences mondiales sur les femmes. Celles-ci se sont déroulées au Mexique en 1975, à Copenhague en 1980, à Nairobi en 1985 et à Beijing en 1995. La dernière conférence a été suivie d'une série d'évaluations quinquennales, ¹ dont le Maroc fait partie, après les revendications des mouvement féministes de la société internationale et nationale ,la communauté internationale a sans cesse consolidé la portée des droits humains des femmes et élaboré différentes conventions spéciales des droits de la femme, les droits des femmes tendent à devenir omniprésente, le principe de non-discrimination et d'égalité de traitement et des droits entre les sexes est une des règles cruciales de la Déclaration universelle des droits de l'Homme², ainsi que de tous les traités et les conventions des droits humains.

La protection et la promotion des droits des femmes ce sont des éléments fondamentaux pour garantir le développement durable et pour assurer l'équité dans le monde, pour une meilleure protection et promotion des droits des femmes, les Etats mis en place plusieurs lois et règlement et mesures ainsi que des stratégies et politique publique pour une meilleure égalité des sexes. En effet le Maroc a été impliqué à toutes les étapes historiquement significatives, telles que la Plateforme de Beijing (1995), la signature de la Déclaration du Millénaire et son engagement à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en particulier l'OMD 3 visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. La Déclaration des

¹ Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot (résolution 217 A (III))

Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, La ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le retrait de certaines réserves et l'adoption en 2012 du Protocole facultatif se rapportant à cette convention en témoignent.

Des avancées capitales en faveur de l'égalité ont été réalisées, en particulier par l'adoption de la nouvelle Constitution en juillet 2011 qui a institué l'égalité entre l'homme et la femme dans tous les domaines.

Le Maroc a connu une progression remarquable dans l'égalité des sexes, conjugué par de nombreuses lois visant à assurer la parité en politique, à promouvoir l'égalité professionnelle et à lutter contre les violences sexuelles et sexistes. L'implication et le dynamisme des forces vives de la société et des différents acteurs politiques et associatifs, ont contribué à des réformes phares, profondes et structurantes en matière d'égalité entre les sexes soit au niveau législatif, institutionnel, politique que social.

Cependant, le champ politique demeure largement perçu comme masculiniste, avec des règles informelles qui vont au-delà des lois-cadres. Le pouvoir décisionnel est souvent centralisé entre les mains des hommes au sein des partis politiques. Dans cette perspective la représentation politique des femmes est un débat qui date depuis des décennies. Les femmes ne représentent encore que 25,6 % des parlementaires dans le monde (Les femmes dans les parlements : regard sur les 20 dernières années 2015), et elles continuent à se heurter à de nombreux obstacles visant à les décourager et à les écarter de la vie politique. Les données indiquent que les femmes sont sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir décisionnel à travers le monde, et que la parité entre les sexes est encore loin d'être atteinte dans la vie politique. Alors que les femmes constituent la moitié de la population et de l'électorat.

Suite à notre enquête de terrain, nous avons constaté que la parité est un objectif encore lointain dans tous les domaines de la prise de décision politique. Bien que les femmes et les hommes soient égaux en droits pour être candidats à une élection ou à un poste, la réalité quotidienne des inégalités entre les femmes et les hommes conduit à une inégalité des chances, notamment pour l'élection des femmes dans les circonscriptions locales. Les femmes se trouvent confrontées à des inégalités de chance en raison des mentalités profondément ancrées et des rapports de force traditionnellement inégaux, des barrières socio-économiques et culturelles, ainsi que de la prévalence du langage sexiste et de la violence fondée sur le genre, qui continuent de limiter leur participation dans la circonscription locale et de réduire leurs chances.

La participation des femmes à la vie politique, notamment aux niveaux décisionnels, est encouragée par les lois et les règlements, tels que la réforme du système électoral, l'adoption de mesures spéciales temporaires comme les quotas et les sièges réservés aux femmes. L'application de ces lois et mesures est liée à leur contexte d'utilisation, à des facteurs aussi extérieurs, à la volonté politique et à l'engagement réel et éthique des partis politiques.

L'efficacité des mesures de discrimination politique est liée à la question de la démocratisation des partis politiques, où la recherche et le débat doivent s'approfondir. Est-ce que le modèle existant dans la gestion des partis politiques au Maroc est toujours en mesure de refléter l'engagement du Maroc en matière d'égalité, et comment les militantes perçoivent-elles leur place dans la machine politique ? Peut-on estimer que les femmes sont le moteur de cette machine et que les hommes en sont les conducteurs ? Comment peut-on moraliser le travail politique par des outils mesurables et palpables afin d'encourager les femmes à militer, à exercer leur droit au pouvoir, et à accéder aux postes de décision ?

Cette enquête terrain se veut exhaustive et nous avons adopté une approche méthodologique basée sur la recherche-action. Cette approche consiste en des entretiens directs et semi-directs avec des anciennes parlementaires qui ont été élues à travers des mesures de discrimination positive, notamment la liste nationale, pour les trois législatures allant de 2002-2007, 2007-2011 et de 2012-2016.

Dans cette enquête, nous avons choisi d'adopter une approche holistique pour examiner la situation de la représentation politique des femmes au Maroc. Nous avons cherché à comprendre les défis et les résistances qui entravent la progression des femmes dans le domaine politique, en particulier leur accès aux candidatures aux circonscriptions locales. Après l'identification de la problématique, nous avons élaboré un guide d'entretien à travers lequel nous avons pu effectuer des entretiens avec les femmes anciennes parlementaires.

1. L'impact des quotas sur la représentation politique des femmes : une analyse au niveau des circonscriptions locales

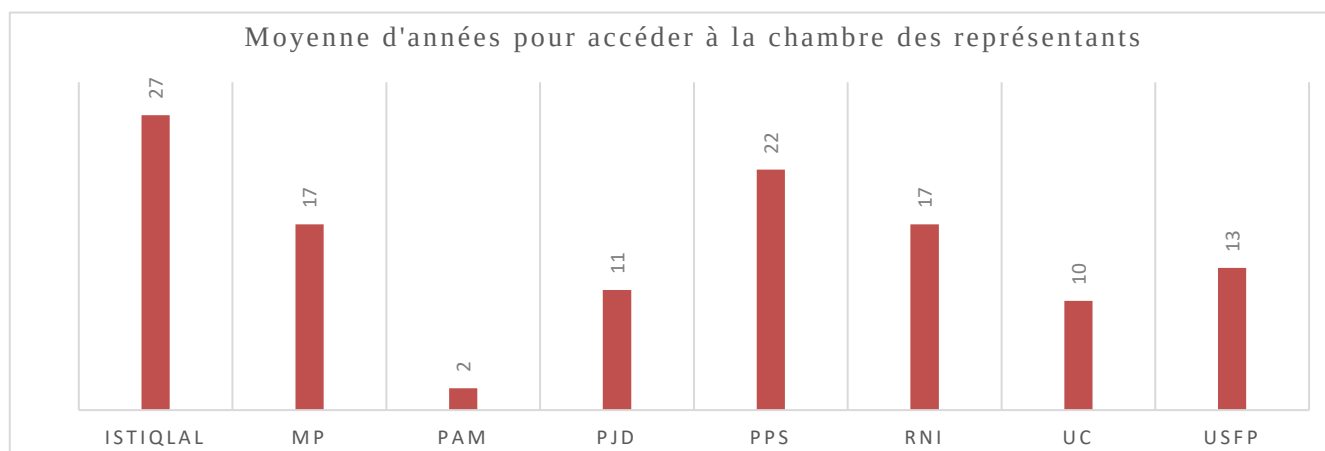
Les quotas peuvent prendre différentes formes, allant de l'imposition d'un pourcentage minimum de femmes sur les listes électorales à l'obligation d'une alternance stricte entre les sexes sur les listes. Cependant, l'efficacité de ces quotas fait toujours l'objet de débats. Certaines critiques estiment que les quotas constituent une forme de discrimination positive qui va à l'encontre du principe de mérite, tandis que d'autres soutiennent qu'ils sont nécessaires pour corriger les déséquilibres de genre dans les sphères politiques. Les partisans des quotas avancent

que la présence des femmes en politique peut favoriser l'adoption de politiques publiques en faveur de l'égalité des genres, ainsi qu'encourager l'implication des femmes dans la vie politique en général. Dans cette partie, nous avons examiné l'efficacité du quota dans la représentation politique des femmes à travers une enquête auprès des parlementaires élues à travers des listes nationales de 2002 à 2016. Nous avons analysé les données disponibles pour évaluer si les quotas ont effectivement amélioré la représentation des femmes dans le parlement Marocain. Nous allons également aborder les défis et les limites des quotas de genre en politique, tels que le risque de reproduction des stéréotypes de genre ou encore les difficultés à assurer une représentation équitable.

Enfin, nous avons essayé de répondre à la question de savoir si les quotas de genre sont un outil efficace pour atteindre l'égalité des genres en politique, en prenant en compte les résultats de notre enquête et les débats existants autour de cette question.

1.1 Moyenne d'années pour accéder à la chambre des représentants par les militantes des Partis Politiques par les quotas

Figure 1 : La moyenne d'année pour accéder à la chambre des Représentants



Source : Auteur

L'accès des militantes des partis politiques à la chambre des représentants demande en moyenne 15 ans d'adhésion dans leurs partis politiques, pour être candidates sur la liste nationale, avec un maximum de 42 ans et un minimum d'un an. L'ancienneté dans le militantisme dans les partis politiques a été l'un des critères de sélection des femmes pour figurer sur les listes nationales. Cependant, nous avons constaté que certains partis politiques ont présenté des femmes sur les listes nationales dès leur adhésion, dans le cadre des mesures de discrimination positive, tandis

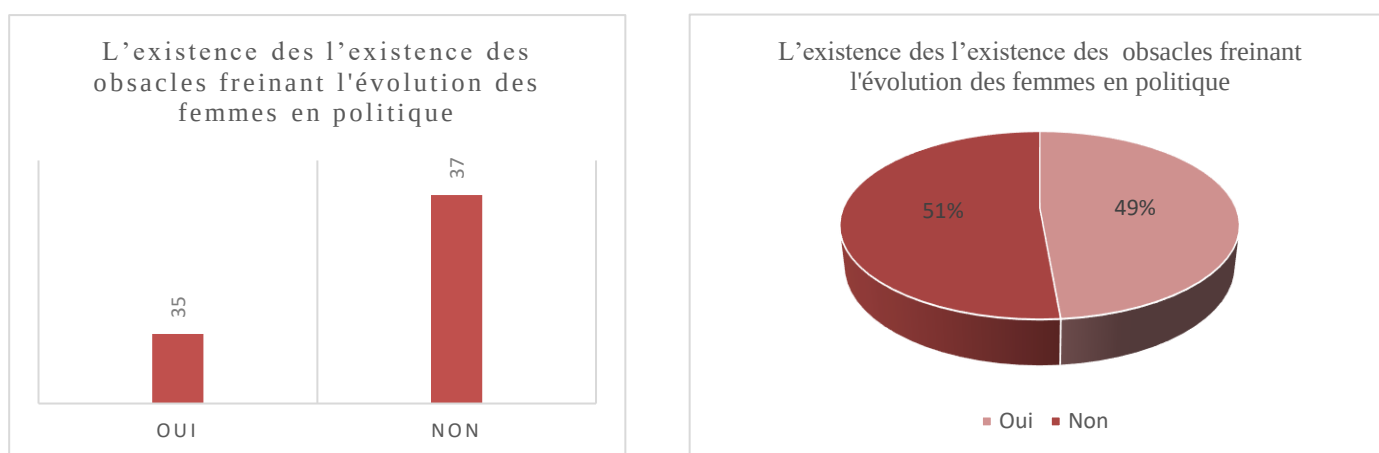
que d'autres femmes ont dû attendre jusqu'à 42 ans pour être présentées aux élections législatives via la liste nationale.

Cette exclusion des femmes anciennes militantes des partis politiques peut créer un climat de mécontentement au sein de ces partis, ce qui a un impact négatif sur le processus de démocratie interne et sur la promotion de l'égalité des chances. De plus, de nombreuses femmes se trouvent obligées de quitter leur parti, voire de quitter la sphère politique tout court.

Il est également important de considérer d'autres critères de sélection, tels que les réalisations professionnelles des femmes, afin de garantir que les femmes les plus qualifiées et les plus compétentes soient représentées au sein des institutions politiques.

1.2 Les entraves freinant la progression des femmes en politique

Figure 2 : L'existence des obstacles entravant l'évolution de carrière Politique des femmes



Source : Auteur

Malgré les avancées réalisées au Maroc en matière d'égalité des sexes, il existe encore des entraves qui freinent la progression des femmes en politique. Ces entraves peuvent être liées à des facteurs sociaux, économiques, culturels, institutionnels ou politiques.

Tout d'abord, les stéréotypes de genre persistent, ce qui peut limiter la participation des femmes en politique. Les femmes sont souvent considérées comme moins compétentes, moins capables de diriger, et sont victimes de discriminations et de préjugés fondés sur leur sexe.

Ces stéréotypes peuvent empêcher les femmes de se présenter aux élections, de prendre la parole en public, ou de se faire entendre dans les instances de prise de décision.

De plus, les femmes sont souvent confrontées à des barrières économiques et sociales qui peuvent limiter leur accès à l'éducation, à l'emploi et aux ressources financières nécessaires

pour s'engager en politique. Les femmes peuvent également être victimes de violences politiques et de harcèlement sexuel, ce qui peut les dissuader de se présenter aux élections ou de s'engager dans la vie politique.

Sur le plan institutionnel, les règles électorales et les systèmes de partis politiques peuvent également constituer des obstacles pour la participation des femmes en politique. Les systèmes électoraux qui favorisent les candidats masculins, les quotas électoraux qui sont insuffisants ou qui ne sont pas appliqués, ou encore l'absence de soutien des partis politiques pour les candidatures féminines peuvent tous constituer des obstacles à la participation des femmes en politique.

Enfin, la culture politique peut également constituer un obstacle pour la participation des femmes en politique. Les femmes peuvent être confrontées à des normes et des attentes culturelles qui les incitent à se concentrer sur leur rôle familial plutôt que sur leur rôle politique. De même, les comportements sexistes ou les stéréotypes de genre qui sont couramment présents dans la culture politique peuvent dissuader les femmes de s'engager en politique.

L'égalité des sexes en politique est un enjeu crucial pour les partis politiques. Cependant, la participation des femmes en politique est encore largement insuffisante, en raison de nombreux obstacles et défis qui entravent leur progression. Ces obstacles peuvent être liés à des facteurs sociaux, économiques, culturels, institutionnels ou politiques, et peuvent varier d'un parti à un autre. Dans cette section, nous allons examiner l'existence des entraves freinant la progression des femmes en politique.

Les résultats de l'interview menée auprès de 37 femmes parlementaires mettent en évidence que ces femmes ont été confrontées à des obstacles différents au début de leurs carrières politiques. Pour certaines femmes, ces obstacles n'étaient pas d'ordre politique, mais plutôt liés à des facteurs sociaux, culturels ou économiques. Ces femmes ont peut-être été confrontées à des normes de genre restrictives qui limitent leur accès à l'éducation ou à l'emploi, ou à des attitudes sexistes dans leur communauté ou leur famille qui ont entravé leur désir de s'engager en politique.

D'autre part, l'interview a révélé que 35 femmes ont déclaré avoir rencontré des obstacles spécifiquement liés au milieu politique. Ces obstacles peuvent prendre différentes formes, telles que des stéréotypes de genre, des pratiques discriminatoires ou des structures institutionnelles défavorables. Les stéréotypes de genre sont couramment présents dans le milieu politique, et peuvent limiter les opportunités des femmes de se faire élire ou de prendre des positions de

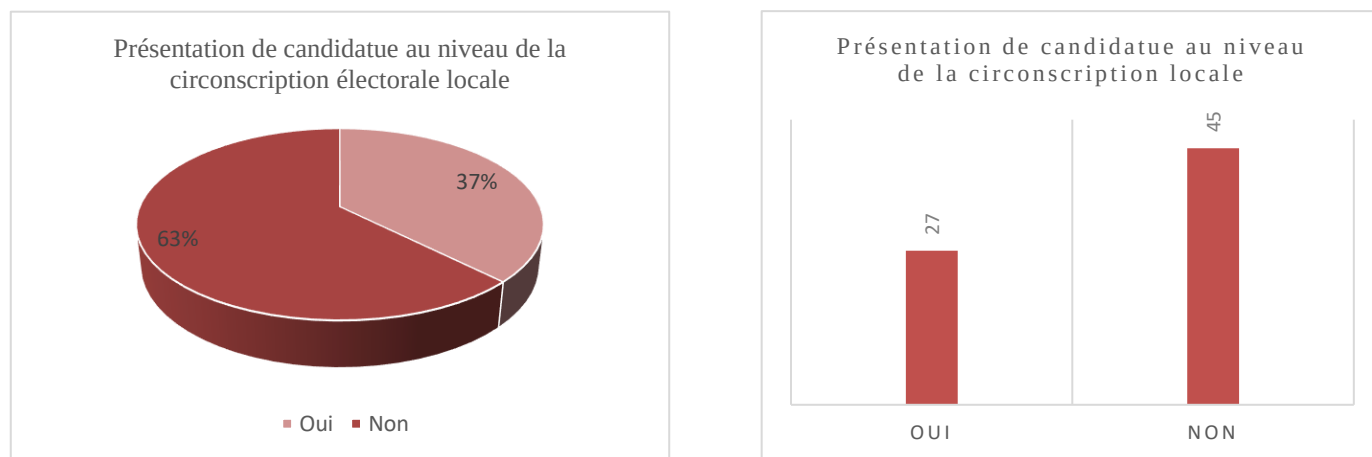
leadership. Les femmes peuvent également faire face à des attitudes sexistes, des commentaires dégradants ou des comportements hostiles de la part de leurs collègues masculins.

Les structures institutionnelles peuvent également constituer un obstacle important pour la participation des femmes en politique. Les systèmes électoraux qui favorisent les candidats masculins, l'absence de quotas électoraux ou leur faible application, ou encore le manque de soutien des partis politiques pour les candidatures féminines peuvent tous limiter la représentation des femmes en politique.

Finalement, les résultats de l'interview suggèrent que les femmes parlementaires ont été confrontées à différents types d'obstacles au début de leurs carrières politiques. Bien que certains de ces obstacles ne sont pas spécifiquement liés au milieu politique, il est important de reconnaître que le milieu politique peut également constituer un obstacle majeur pour la participation des femmes en politique. En conséquence, il est essentiel de mettre en place des politiques et des pratiques pour surmonter ces obstacles et garantir une participation équitable des femmes en politique.

2. La présentation des candidatures au niveau de la circonscription locale

Figure 3 : La présentation des candidatures au niveau de la circonscription locale



Source : Auteur

La présentation des candidatures au niveau de la circonscription électorale locale est une étape cruciale dans le processus électoral. Elle permet à chaque parti de mettre en avant ses candidats et candidates et de présenter son programme.

En premier lieu, la présentation des candidatures permet aux partis politiques de se faire connaître auprès des électeurs. Les partis peuvent ainsi présenter leur vision, les enjeux qui y sont associés et les solutions qu'ils proposent. C'est également l'occasion pour les partis de

présenter les candidats et candidates qui les représenteront et de mettre en avant leur expérience, leurs compétences et leur engagement politique.

Dans notre enquête, 63% des parlementaires interviewées n'ont pas tenté de se présenter aux élections dans la circonscription locale, cela peut indiquer un manque d'intérêt ou de confiance dans leurs capacités à remporter les élections.

D'autre part, le fait que 37% des parlementaires ont pu présenter leur candidature une deuxième fois pour les élections au niveau de la circonscription locale peut indiquer un certain niveau de soutien du parti et un soutien populaire dans leur circonscription. Cela peut également suggérer que ces parlementaires attachent de l'importance aux affaires locales et cherchent à renforcer leur présence au niveau local.

Il est important de noter que les raisons pour lesquelles certaines parlementaires n'ont pas pu se présenter aux élections locales ou ont choisi de ne pas le faire sont variées

Nous avons décortiqué des raisons en trois catégories, à savoir les raisons politique, les motifs personnels, et le manque des ressources financières.

Pour les femmes qui ont tenté de se présenter à la circonscription locale, et ayant rencontrées des difficultés pour différentes raisons. On peut citer à ce niveau, le manque de moyens financiers pour mener une campagne électorale efficace, la circonscription est déjà prise par un homme ou la monopolisation des circonscriptions par les hommes, la difficulté de présenter une candidature sans accréditation du parti ou sans proposition des congrès et de la base, ainsi que l'existence des conflits internes au sein du parti.

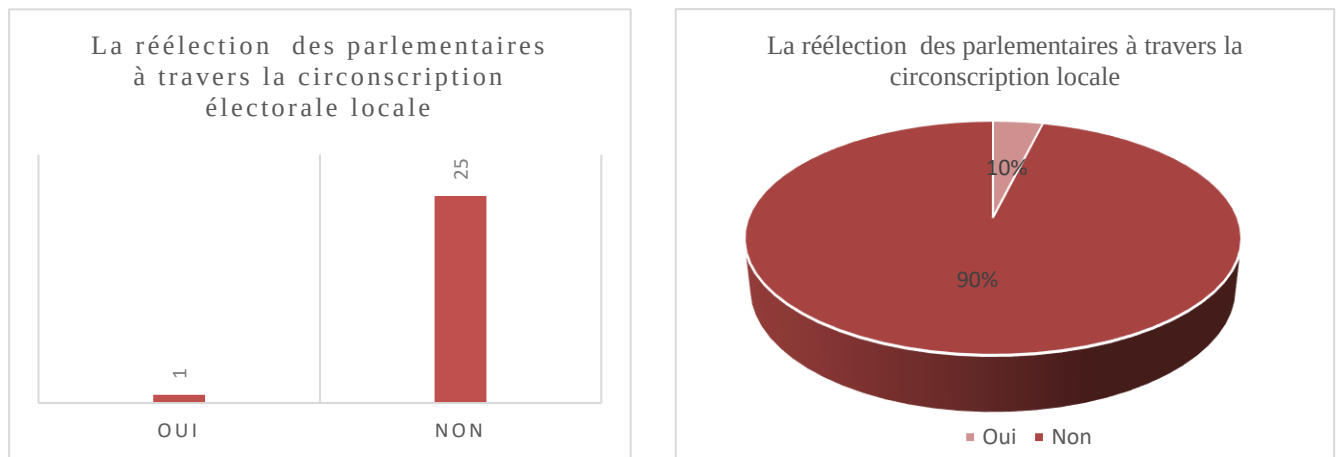
Il est également mentionné que certaines femmes ont réussi à se faire élire par le passé, mais ont choisi de se retirer pour différentes raisons telles que, la mentalité patriarcale dans le parti ou dans les circonscriptions, ou encore le choix de se concentrer sur leur profession. Certaines ont également choisi de se retirer après avoir atteint leurs objectifs politiques ou pour se concentrer sur d'autres missions, telles que des postes ministériels.

Dans l'ensemble, les éléments communiqués, par les parlementaires interviewées, mettent en lumière les obstacles auxquels les femmes peuvent être confrontées lorsqu'elles cherchent à se présenter à des circonscriptions locales, notamment en termes de financement, de soutien du parti et de représentation dans les circonscriptions. Cependant, certaines femmes ont réussi à surmonter ces obstacles, bien que d'autres aient choisi de se retirer de la politique pour des raisons personnelles.

2.1 La réélection des parlementaires à travers la circonscription électorale locale

Seulement 26 sur 120 des parlementaires élues à travers la circonscription électorale nationale pendant les trois législatures de 2002 à 2016, ont présenté, après leurs mandats, des candidatures au niveau de la circonscription électorale locale. En effet, les 26 parlementaires qui ont présenté leur candidature une seul a réussi à remporter un siège. Cela peut être dû à plusieurs facteur

Figure 4 : La réélection des parlementaires à travers la circonscription électorale locale



Source : Auteur

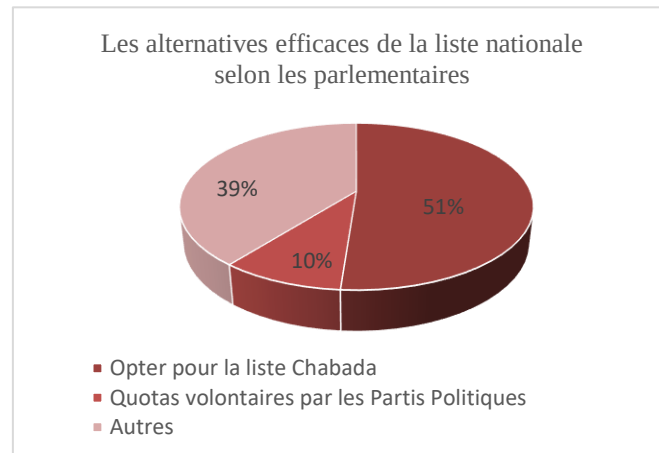
Selon les réponses des parlementaires interviewées, 78% des obstacles qui ont conduit à l'échec des parlementaires dans une circonscription locale sont de nature politique, et 14% des obstacle sont de type financier et seulement 8% des obstacles sont de nature personnel personnelle.

Pour les obstacles politiques confrontées par ces parlementaires, il s'agit de la concurrence avec d'autres partis politiques qui ont présenté des notables, et le fait que les accréditations des femmes sont souvent données justes pour une concurrence gratuite, vu que les circonscriptions locales où le parti a plus de chance pour gagner ont été réparties à l'avance entre les hommes. En ce qui concerne les obstacles financiers, les parlementaires ont fait face aux coûts élevés des campagnes électorales dans les circonscriptions locales, où le financement peut être limité. Les parlementaires ont eu du mal à collecter des fonds suffisants pour leur campagne, ce qui a limité leur capacité à se connecter avec les électeurs et à mener une campagne efficace.

Pour les obstacles personnels, les parlementaires peuvent faire face à des obstacles personnels tels que des problèmes de santé, des problèmes familiaux ou des conflits d'intérêts. Ils peuvent également être confrontés à des problèmes de stress qui peuvent nuire à leur capacité à gérer les exigences de leur rôle.

2.2 Les alternatives efficaces de la liste nationale selon les Parlementaires

Figure5 : Les alternatives efficaces de la liste nationale selon les Parlementaires



Source : Auteur

Après quatre législatures, la liste nationale a prouvé son inefficacité. Elle a dévié l'esprit du législateur, qui avait comme objectif principal d'encourager les femmes à présenter leur candidature au niveau des circonscriptions électorales locales et de conquérir les sièges réservés traditionnellement aux hommes, après avoir acquis de l'expérience grâce à ce mécanisme.

Les parlementaires ont proposé de nouvelles alternatives pour promouvoir la représentation politique des femmes et atteindre la parité. Nous avons constaté que 43 parlementaires interviewées ont proposé la liste Chabada, il s'agit d'une liste électorale paritaire où les candidats et les candidates sont alternativement classés sur la liste, de sorte qu'un candidat succède toujours à une candidate et vice versa. Cela garantit que les femmes et les hommes ont des chances égales d'être élus. Cette liste a été proposée comme une alternative à la liste nationale qui n'a pas réussi à promouvoir efficacement la participation des femmes en politique. 8 parlementaires ont demandé aux partis politiques de mettre en place des quotas volontaires, alors que 33 parlementaires ont proposé d'autres mécanismes comme les quotas des femmes dans les circonscriptions locales et les listes régionales spécifiques pour les femmes.

En imposant des quotas pour les femmes, les partis politiques seront tenus de présenter un certain nombre de femmes dans leurs listes électorales. Ainsi que l'augmentation du nombre de sièges réservés aux femmes dans les listes nationales est également une mesure importante qui a été soulevé par les femmes rencontrées. Aussi, elles ont cité l'importance de mettre en place des mesures de compétence pour garantir que les femmes élues sont suffisamment qualifiées et compétentes. Et finalement elles ont estimé, qu'il est essentiel de renforcer la démocratie

interne des partis politiques pour encourager une plus grande participation des femmes. Cela peut être réalisé en veillant à ce que les femmes soient impliquées dans les processus décisionnels des partis politiques et en leur fournissant des opportunités de leadership.

En somme, ces propositions suggèrent une approche globale pour encourager une meilleure représentation des femmes dans les sphères politiques en adoptant une combinaison de mesures telles que les quotas, les listes régionales spécifiques pour les femmes, la responsabilisation des partis politiques et la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités.

En ce qui concerne l'analyse des propositions des parlementaires, nous pouvons constater que la liste Chabada est la proposition la plus sollicitée. Cela montre que les parlementaires reconnaissent la nécessité de garantir une représentation équitable des femmes et des hommes en politique et elles cherchent des moyens concrets pour le faire. La proposition de responsabiliser les partis politiques pour opter pour des quotas volontaires a été soutenue par seulement 8 parlementaires, ce qui montre que cette approche est moins efficace, en faisant connaissance du contexte de leurs partis politiques. Cependant, 33 parlementaires ont proposé d'autres mécanismes, ce qui montre qu'il y a encore des débats et des discussions sur la meilleure façon de promouvoir la participation politique des femmes et d'atteindre la parité.

Les propositions des parlementaires montrent une prise de conscience de l'importance de garantir une représentation équitable des femmes en politique. Cependant, il est clair qu'il n'y a pas de consensus sur la meilleure façon de le faire et que les débats continuent. Il est important que les femmes parlementaires et leurs partis politiques travaillent ensemble pour trouver des solutions efficaces et durables pour garantir une représentation politique équitable pour tous.

Conclusion

La pleine participation des femmes à la vie publique et politique requiert des changements majeurs pour éliminer les barrières sociétales et structurelles. Bien que les obstacles soient nombreux, les changements doivent se fonder sur une approche multisectorielle globale impliquant toutes les parties concernées, et sur un effort à part entière de tous les acteurs au niveau politique, institutionnel, social, éducatif, économique et médiatique.

Par exemple, il faut assurer la volonté, l'engagement et la communication politiques à haut niveau, suivis par la mise en œuvre de mesures politiques, législatives et autres, qui soient ciblées, atteignables et mesurables.

Les leaders des partis politiques confirment que leurs partis sont engagés en matière de droits des femmes et qu'ils adopteront des mesures spécifiques pour la promotion de la représentation

politique des femmes dans les organes dirigeants et également au niveau de l'institution parlementaire. Cependant, on ne trouve pas de mesures mesurables et palpables à part les quotas stipulés dans les lois organiques, et des fois même ce quota n'est pas respecté dans la représentation politique des femmes dans les partis politiques.

De même, il faut adopter des lois et des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et assurer l'intégration d'une démarche pertinente de l'égalité de genre dans tous les domaines de la vie publique et privée, suivie d'une mise en œuvre effective. En effet, le Maroc dispose d'un arsenal juridique très développé pour la promotion de l'égalité en général et la représentation politique des femmes en particulier, cependant l'effectivité de ses lois reste en question, surtout que l'augmentation du taux des femmes dans le parlement reste très lente.

En outre, il est important d'allouer des fonds suffisants et de renforcer les mécanismes d'égalité entre les femmes et les hommes au sein des partis politiques. De même, il faut envisager d'établir des lois sur les quotas et/ou des systèmes paritaires avec un pourcentage de quotas élevé, des règles d'ordre de classement, des sanctions strictes en cas de non-respect de ces règles, et le remplacement obligatoire d'une femme démissionnaire d'une liste par une autre femme.

Aussi, il faut examiner les avantages des systèmes électoraux proportionnels et limiter le cumul de mandats électoraux. Il faut envisager de former et sensibiliser les dirigeants des partis politique et les organes chargés de la sélection des candidates aux élections, et lutter contre les préjugés sexistes et le sexisme dans le fonctionnement des partis politiques et dans les pratiques de recrutement et de sélection, en mettant en place des quotas volontaires et forts par ces partis, ainsi que des mécanismes de sélection internes transparents.

D'après notre enquête, nous avons constaté que dans la plupart des cas, la sélection des candidatures est effectuée par le bureau politique et souvent par le leader du parti politique. En effet, il n'y a pas de règles internes précises pour le choix des candidats, sauf pour les femmes, où il y a une exigence par rapport à la compétence et aux diplômes, ce qui peut être qualifié comme une discrimination.

Dans un autre volet, la formation et le soutien des candidates avant et après leurs élections est un élément important pour promouvoir la représentation politique des femmes. En outre, il faut adopter des politiques pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la couverture médiatique des campagnes électorales, afin d'améliorer la visibilité des femmes dans ces campagnes et leur accès aux médias.

Concernant les recommandations des anciennes parlementaires, 72 des anciennes parlementaires interrogées ont insisté sur les rôles incontournables des partis politiques pour la promotion de la représentation politique des femmes et le renforcement du leadership des femmes au sein de l'institution parlementaire.

A cet effet, les partis politiques devront appuyer leurs militantes dans le processus électoral et renforcer leur présence dans les circonscriptions locales, à travers l'accompagnement, la formation, l'implication dans tous les parcours décisionnels, et aussi prévoir un soutien financier spécifique dédié aux femmes durant la campagne électorale.

Pour donner plus de chances aux femmes dans les circonscriptions locales, les anciennes parlementaires ont proposé d'instaurer des quotas dans ces circonscriptions pour les femmes. Toutefois, elles ont recommandé l'exclusion des notables du processus électoral, vu que leur participation limite la candidature des femmes au niveau de la circonscription locale, surtout leur présence en tête de liste électorale.

En outre, elles recommandent l'encouragement des militantes des partis politiques à mobiliser d'autres femmes et élargir la base féminine au sein des partis, notamment dans les régions et les zones enclavées, afin de créer une masse électorale féminine.

Dans un autre volet, elles ont insisté sur la responsabilisation des leaders des partis politiques par rapport à l'approche qu'il faut suivre pour la construction d'une égalité effective dans les partis politiques, et cela à travers l'instauration de règlements bien précis, notamment en matière d'accréditation dans les circonscriptions locales et le choix des femmes dans les listes (quotas), ainsi que de lutter contre la rente dans les partis politiques à travers l'instauration de règlements coercitifs.

Elles ont également recommandé la sensibilisation et la formation des hommes des partis politiques en approche genre, droits des femmes, et la nécessité de la complémentarité entre les deux sexes pour la réussite des partis politiques.

D'autre part, les parlementaires ont recommandé d'instaurer des listes régionales au lieu des listes nationales, des listes paritaires accompagnées par des mesures coercitives, et si les partis ne présentent pas de listes paritaires et que les femmes seront au moins dans la moitié de ces listes en tête de liste la liste sera rejeté.

Des parlementaires ont recommandé d'élaborer des manuels scolaires pour développer le leadership des femmes et pour initier les hommes et les femmes de demain au partage du pouvoir et à la manière dont cela peut influencer positivement le développement collectif. En outre, elles ont proposé d'impliquer l'université pour encourager l'engagement politique des

femmes et pour réfléchir sur de nouvelles formes afin de promouvoir la représentation et la participation politique des femmes.

Finalement ces recommandations pertinentes peuvent être très utiles pour améliorer la démocratie interne des partis politique et la promotion de la représentation politique des femmes. Pour les partis politiques, il est important de prendre en compte les suggestions des militantes politiques pour une représentation effective des femmes au parlement marocain.

En conclusion, nos résultats montrent que, bien que les quotas augmentent le nombre de femmes au Parlement, cette augmentation est principalement attribuée aux sièges réservés. Cela suggère que les quotas, en tant que tels, sont efficaces pour garantir une représentation minimale, mais ils ne suffisent pas à eux seuls à changer les dynamiques de pouvoir ou à surmonter les obstacles systémiques que les femmes rencontrent au niveau local. A cet effet L'identification des obstacles spécifiques auxquels les femmes font face, tels que le manque de soutien politique, de financement et la prévalence de tactiques non éthiques, enrichit la littérature existante sur les défis structurels en politique. Ces résultats mettent en lumière la nécessité de mesures complémentaires pour soutenir les femmes au-delà des quotas.

Dans cette perspective les conclusions de cette recherche pourront informer les décideurs politiques sur la nécessité de réformes supplémentaires, telles que des initiatives de formation, des programmes de mentorat, et des stratégies pour contrer les pratiques non éthiques. Cela peut conduire à des politiques plus holistiques visant à une véritable égalité des chances.

Cette enquête non seulement évalue l'efficacité des quotas dans le contexte marocain, mais elle a fourni des pistes pour des réformes politiques plus intégrées et des actions ciblées pour améliorer la représentation et la participation des femmes en politique de manière durable principalement en matière de promotion de la place des femmes au niveau de la circonscription locale.

BIBLIOGRAPHIE

- Caul M, « Women's Representation in Parliament: The Role of Political Parties », Party Politics, 1999, p.79
- F.Gaspard F. (ed.), L'accès des femmes à la décision, Paris, L'Harmattan, 1997
- Les femmes dans les parlements : regard sur les 20 dernières années, Union interparlementaire, 2015
- Kabeer, N. (2005). Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third millennium development goal 1. Gender & Development, 13(1), 13-24.
- Mariette Sineau, Des femmes en politique, coll. «la Vie politique», 1988, sem-linkMeynaud Hélène-Yvonne, Sociologie du travail 1989, P. 412
- Peter Reason and Hilary Bradbury Participatory Action Research" by Alice McIntyre in the Sage Handbook of Action Research: ;Edition: 2nd Edition, 2008, Publisher: Sage Publications
- Les femmes dans les parlements : regard sur les 20 dernières années, Union interparlementaire, 2015
- <https://www.unwomen.org/fr/how-we-work/intergovernmental-support/world-conferences-on-women>
- Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris au Palais de Chaillot (résolution 217 A (III))